

## Le Mot du Maire

N° 18 Octobre - Novembre 2016



Le budget de la commune a été voté en mars sans augmentation des taux des taxes dans un contexte marqué sur le plan des moyens par la diminution des dotations de l'Etat, combiné à un accroissement des charges et des missions qui nous sont dévolues au fil des années et des réformes. Les communes se trouvent de plus en plus exposées sur le plan financier car la baisse des dotations se

conjugue avec une baisse des subventions.

Une autre évolution majeure s'impose à nous dans le cadre de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation des Territoires de La République). Ainsi la coopération intercommunale construite au sein de la Communauté de Communes du Pays de Montsalvy se trouve absorbée dans la refonte des périmètres de nouvelles communautés de communes. A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017 va être créée la Communauté de

Communes de la Châtaigneraie Cantalienne regroupant les communautés de Montsalvy, St-Mamet, Maurs et Laroquebrou soit 51 communes regroupant 22 000 habitants. Vos élus travaillent sur ce sujet pour faire qu'à terme un nouveau périmètre intercommunal puisse offrir un cadre cohérent en terme de compétences exercées, de fiscalité et de gestion. Nous veillerons à ce que la commune de Prunet puisse se faire entendre dans ce nouveau contexte et que les préoccupations de nos territoires ruraux soient défendues avec âpreté.

En effet, je me pose la question suivante : est-ce qu'on va continuer à provoquer des concentrations urbaines parce que c'est là que se trouvent l'activité et les moyens au détriment des territoires ruraux ou est-ce qu'on va viser un équilibre et une complémentarité ?

Pour passer ce cap difficile, tout en poursuivant une action dynamique, la vigilance et la responsabilité sont plus que jamais indispensables et les choix budgétaires doivent être prudents, équilibrés et efficaces.

**Michel MERAL**

## Ecole 2016-2017



84... C'est le nombre d'élèves ayant fait leur rentrée à l'école en septembre, 3 petits nouveaux (petite section) devraient être accueillis en cours d'année. En ce qui concerne les effectifs :

23 élèves en petite et moyenne section de maternelle avec Mme Claire PARAMELLE et M. Sébastien SEGRET (le jeudi)

20 élèves en grande section et CP avec Mme Sandrine VENZAC

19 élèves en CE1 et CE2 avec Mme Claire BIDAULT

22 élèves en CM1 et CM2 avec Mme Fanny LEYROLLE et Mme Claire GRIMAUD (lundi, mardi)

Les Temps d'Activités Périscolaires (TAP), engagés depuis septembre 2014, continuent et par ailleurs, la municipalité est favorable à la venue de bonnes volontés qui disposeraient d'un peu de temps pour intervenir auprès des enfants (contacter la mairie).

Cette nouvelle année scolaire est marquée par la mise en place de nouveaux équipements numériques. Un tableau numérique et 15 nouveaux ordinateurs vont venir compléter les matériels informatiques déjà présents à l'école depuis 2015. Ainsi chaque classe sera dotée d'un tableau numérique et tous les élèves auront accès au numérique grâce à tous ces nouveaux outils informatiques. L'école de Prunet est donc toujours en marche vers le progrès !

Aujourd'hui, le chantier le plus important qui va être engagé par la commune est celui de l'extension de l'école, nécessaire pour la continuité d'un enseignement en toute sécurité car notre commune vit toujours avec une progression de ses effectifs. La réglementation impose de nouvelles normes essentiellement portées sur l'accessibilité des personnes handicapées mais aussi la sécurité à l'intérieur de l'établissement. Il semble important de revoir au même moment des points essentiels comme le chauffage et le sanitaire qui sont devenus obsolètes. Ainsi, un cabinet d'architecte a été mandaté pour établir une étude de ce que sera notre future école et les travaux ont été estimés à 369 000 euros HT. Un emprunt d'un montant de 220 000 euros sera réalisé début 2017 afin de financer ce projet. Précisons que l'Etat à travers la Dotation de soutien à l'investissement public local subventionne le projet à hauteur de 30 % du montant des travaux et le Conseil Départemental apporte son soutien pour 20 % soit un montant de subvention à hauteur de 184 800 €.

## Travaux de voirie

Comme tous les ans, la municipalité a fait le choix de faire des travaux de réfection et d'entretien des chaussées pour un montant approximatif de 65 000 € TTC.

Ces travaux ont consisté en la réfection complète de la chaussée au niveau de la route des bois avec la pose de caniveaux et la mise en œuvre d'un bitume grave émulsion recouvert de gravillons en bi-couche. Les trottoirs ont été traités de la même manière mais avec un bi-couche de couleur.

Une réfection de chaussée a également été réalisée au

bout de la route de Lafage, celle-ci se poursuivra vraisemblablement dans les années à venir.

L'impasse de l'église a subi une réfection avec un enrobé à chaud ce qui devrait faciliter et rendre plus agréable sa sortie sur le coté.

A Cantuel, au Garric ainsi qu'à l'entrée du bourg, des travaux de réglage de fossés, de remise en état de canalisations bouchées et de création d'avaloirs ont été effectués.

Notre action continue et se poursuivra pour améliorer le quotidien de tous.



## Bienvenue aux nouveaux habitants de l'éco-quartier

La première phase d'aménagement de l'éco-quartier est désormais terminée. Depuis le 1<sup>er</sup> octobre, les premiers habitants du lotissement se sont installés dans les logements locatifs. Nous leur souhaitons la bienvenue à Prunet et espérons que le meilleur accueil leur sera réservé.

Dès le début 2017, ils devraient être rejoints par de nouveaux locataires ou futurs propriétaires des logements en « accession propriété ».

Les terrains nus pourront alors être mis à la vente - renseignements auprès de la mairie ou sur le site de la commune [www.communedeprunet15.fr](http://www.communedeprunet15.fr)

## Bornes WIFI

La commune a candidaté à l'appel à projets « Programme Cyber Cantal Wifi » lancé par le Conseil Départemental. La mise en place d'équipement Wifi public permet de favoriser l'accès à des points internet gratuits pour tout public. Deux points d'accès seront installés : un sur le parvis de la place la fontaine et l'autre à la salle polyvalente. Coût de l'opération 5 030 € HT avec 3 600 € de subventions.

## Protection des chemins ruraux

Les chemins ruraux sont des chemins appartenant aux communes, affectés à l'usage du public et qui n'ont pas été classés comme voies communales. Ces chemins appartiennent au domaine privé des communes. Ils constituent un élément essentiel de notre patrimoine qu'il convient de préserver. Pour améliorer la qualité de vie rurale, il importe de maintenir le libre passage sur ces chemins.

Or ces chemins sont souvent délaissés, barrés, exploités ou empruntés par des riverains ; et contrairement aux voies communales, les chemins ruraux ne sont pas inaliénables ou imprescriptibles.

Il appartient donc aux maires et aux élus de veiller à leur conservation. Le Conseil Municipal a décidé de confier à un bureau d'étude le recensement des chemins ruraux sur la commune,

de réaliser un inventaire et en rétablir l'assiette.

Ce travail se fera en concertation avec les riverains le plus souvent de bonne foi.

L'autorité municipale est chargée de la conservation des chemins ruraux ce qui lui donne les moyens juridiques pour faire cesser les troubles qui pourraient mettre en péril leur conservation.



## Manifestations 2016-2017

### Club Couleur d'Automne

- 06/11/2016 : concours de belote
- 10/12/2016 : assemblée générale du club
- 05/03/2017 : concours de belote
- 11/06/2017 : kermesse

### A.P.E.

- 13/11/2016 : bourse aux jouets
- 28/01/2017 : quine de l'école
- 24/03/2017 : carnaval de l'école
- 24/06/2017 : fête de l'école

### ACCA

- 26/11/2016 : soirée grillades de chevreuil
- 03/02/2017 : concours de belote

### Le cochonet Prunétois

- 14/05/2017 : trail « La Prunétoise »

### Comité des Fêtes

- 02/2017 : assemblée générale

## Evolution des tarifs

➤ Les tarifs relatifs à la cantine et à la garderie pour l'année scolaire 2016/2017 sont les suivants :

Cantine			2.65 €
Garderie	Matin	7 h - 9 h	1.60 €
		8 h - 9 h	1.00 €
	Soir	16 h 45 - 19 h	1.60 €
		16 h 45 - 18 h	1.00 €

➤ Les tarifs eau et assainissement évoluent à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2016. Un tarif d'abonnement au réseau collectif est créé, ceci en vue d'anticiper les évolutions que devraient amener le transfert de cette compétence aux intercommunalités à l'horizon 2018/2020.

TARIFS EAU (en euros)		2015	Au 1 <sup>er</sup> /10/2016
Abonnement compteur	1 <sup>er</sup>	67,00	69,00
	2 <sup>ème</sup>	40,00	50,00
Consommation (au m <sup>3</sup> )		1,05	1,05
Adour Garonne	Redevance pollution	0,310	0,315
	Redevance collecte	0,235	0,240
Frais de raccordement	Pose compteur + regard	450,00	450,00
	Extension du réseau	Coût réel sur devis	
Remplacement compteur gelé		120,00	150,00
TARIFS ASSAINISSEMENT (en euros)		2015	Au 1 <sup>er</sup> /10/2016
Assainissement	Le m <sup>3</sup>	1,10	1,15
	Abonnement	-	10,00
	Forfait pour les constructions bénéficiant d'un réseau AEP privé	130,00	138,00
Participation pour l'Assainissement Collectif (*)		450,00	700,00
Frais de raccordement		Coût réel sur devis	

(\*) P.A.C. (Participation pour l'Assainissement Collectif) : En application du Code de la Santé Publique et de l'article 30 de la loi n°2012-354 du 14 mars 2012 de finances rectificatives, les nouveaux usagers d'un réseau d'assainissement collectif auquel ces derniers doivent se raccorder, ou les propriétaires d'immeubles existants déjà raccordés qui réalisent des travaux ayant pour effet d'induire des eaux usées supplémentaires, sont redevables d'une participation pour le financement de l'Assainissement Collectif.



## Etat-civil année 2015

### NAISSANCES

ANQUETIL Zoé né le 22/04  
 CHARNAY LOISON Adèle née le 26/09  
 CHATEAU Clément né 18/06  
 FIRMIN Emmy née le 01/08  
 LACOSTE Léandre né le 03/06  
 MAGNE Louis né le 17/08  
 MARTRES Léa née le 15/05  
 RICHART Saïan né le 06/09  
 VALET Roxane née le 27/01  
 VEDRENNE Timéo né le 11/01

### MARIAGES

MAZET François et DUPERCHE Amandine mariés le 16/05  
 PUECH Bruno et VERDIER Jean-Paul mariés le 20/06

### DECES

BELARD Jeanne Veuve BRUEL décédée le 30/01  
 MABIT Marie-Jeanne Epouse ANDRIEU décédée le 20/12

MEYNIEL Marie Jeanne Veuve PUECH décédée le 06/10  
 ROSSIGNOL Germaine Veuve BOMBAL décédée le 15/12  
 BRUNHES Marguerite Veuve VALETTE décédée le 03/12



## A qui s'adresser ?

**Association communale de chasse :**  
 M. Louis DESTAING 04.71.62.60.71  
 3 Mi-Côte - 15130 Prunet  
 louis.destaing@sfr.fr

**Club Couleurs d'automne :**  
 Simone BRUEL  
 04.71.62.61.48  
 René COURCHINOX  
 06.27.41.13.86

1 Impasse de l'Eglise - 15130 Prunet

**Association des parents d'élèves :**  
 Séverine THÉRON 04.71.62.58.24  
 24 Cancelade - 15130 Prunet  
 mistinguette-15@hotmail.fr

**Sporting Châtaigneraie Cantal :**  
 Jean-François MEYNIEL  
 04.71.62.50.01  
 21 rue Albos - 15130 Lafeuillade-en-Vézie  
 jfmeyniel@defitmat.fr

**Anciens combattants :**  
 M. Louis PUECH - 04.71.62.60.10  
 Vergnenègre - 15130 Prunet

**Comité des fêtes :**  
 Chantal ERNEST 04.71.47.07.33  
 Boutenègre - 15130 Prunet  
 davidetchantal.ernest@orange.fr

**Art de vivre et yoga :**  
 Mme Marie-Noëlle GAILHAC  
 8 Lot. Croix de Lacamp - 15130 Prunet  
 04.71.62.63.23

**Les enfants du Trad :**  
 Patricia CAUMON 06.78.40.32.28  
 La Croix - 15220 Roannes-Saint-Mary

**Le cochonnet prunétois :**  
 Stéphanie FUENTES 04.63.27.27.47  
 4 Lot. Le Champ des Torgues - 15130 Prunet  
 le-cochonnet-prunetois@sfr.fr

**Prunet Sports Mécaniques :**  
 M. Antoine SÉMÉTÉ  
 21, rue de la Maison Neuve - 15130 Prunet  
 semete.antoine@hotmail.fr

## Infos pratiques :

La mairie est ouverte  
 lundi, jeudi et vendredi de 9 h à 12 h  
 et le mardi de 14 h à 17 h  
 Tél. 04 71 62 60 56

Internet :  
[www.communedeprunet15.fr](http://www.communedeprunet15.fr)



## Agence postale communale

L'agence postale communale propose ses services dans les locaux de la mairie depuis début mai 2016. Une convention entre La Poste et la Commune a été élaborée. Mme Chantal Peaud a été recrutée par la commune pour tenir l'agence ouverte du mardi au samedi de 9 h à 12 h.

Les prestations postales courantes de la poste vous sont offertes dans le cadre de cette convention. L'agence postale de Prunet dépend du dépôt centre d'Arpajon-sur-Cère. Services proposés :

- Services postaux, timbres, affranchissement
- Vente d'enveloppes et prêt à poster
- Services financiers (retrait d'espèces sur compte courant postale et sur postépargne).



## Le recensement de 2016 Evolution démographique

Au 1<sup>er</sup> janvier 2016, il y avait 662 habitants recensés sur la commune de Prunet, pour 258 résidences principales.

### PETIT HISTORIQUE DE L'ÉVOLUTION DE LA POPULATION DEPUIS 1900

ANNEE	POPULATION TOTALE	NOMBRE DE MAISONS	TAILLE DES MENAGES
1901	546	103	5,30
1911	550	103	5,34
1921	511	109	4,69
1936	473	100	4,73
1946	491	104	4,72
1954	490	113	4,33
1968	462	125	3,70
1982	445	133	3,35
1999	517	176	2,94
2008	520	210	2,48
2011	594	232	2,56
2013	626	241	2,60
2016	662	258	2,57

Selon « Wikipédia », source de ce petit historique,

- Le premier recensement a été effectué en 1793, la commune comptait alors 652 habitants.
- En 1821, elle en comptait 824, c'est le chiffre de population connu, le plus important.
- En 1824, le dictionnaire statistique du cantal relève que la population prunétoise était de 751 habitants pour 11 villages, 24 hameaux et 126 maisons, soit 5,96 pour la taille des ménages, presque 6 personnes par habitation. A cette époque, parents et grands-parents vivaient sous le même toit, car les maisons de retraite n'existaient pas encore. Souvent paysans, les aînés reprenaient la petite ferme pour subvenir aux besoins de la famille. Les autres enfants étant obligés de se louer comme servante, bouvier ou berger.

A la lecture de ce tableau, quelques remarques s'imposent :

- La taille des ménages (nombre de personnes par habitation), on s'aperçoit qu'en 1900, il y avait 5,30 personnes à la maison, alors qu'aujourd'hui en 2016 il n'y en a plus que 2,57.
- On peut également s'apercevoir d'une baisse de la population occasionnée par les Guerres de 14-18, 29 soldats de Prunet morts pour la France, et 2 morts pour celle de 39-45.

On peut aussi se féliciter, du rajeunissement de notre population depuis quelques années, 84 élèves à la rentrée pour les 4 classes de notre école, pour 662 habitants. Pour information, il n'y avait que 2 classes en 2005 et 29 élèves, et 54 et 3 classes en 2009.